

05

Conduite des tracteurs tondeuses et matériel autoportés pour les ouvriers d'ESAT (Autorisation de conduite selon l'article R231-38 du code du travail)

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Equipe Ouvriers de l'atelier
Espaces Verts (8 participants maximum)
Une tenue de travail complète (combinaison ou pantalon/veste de travail et chaussures de sécurité, pour les stagiaires est requise pour la durée de l'action.

Durée

4 jours

Organisme de formation

☎ CAC - FORMATIONS

Date limite d'inscription

01/04/2016

Lieux & dates

☎ Groupe 1

lieu à déterminer

Du 18 au 21 avr. 2016

☎ Groupe 2

lieu à déterminer

Du 21 au 24 nov. 2016

Interlocuteur Unifaf

PAYET Tania

tania.payet@unifaf.fr

02.38.42.08.44

Contexte

La législation du travail oblige depuis décembre 1998 (article R231-38 du code du travail) les ESAT à former leurs ouvriers et personnels à l'utilisation des engins de transport et de levage (tondeuses autoportées, micro tracteurs, tracteurs tondeuses...) En complément la réglementation impose que les conducteurs soient titulaires d'une autorisation de conduite délivrée par le chef d'établissement (Article R423 -56 et R 423 -57 du code du travail). Dans les ESAT, les activités liées au conditionnement manutention, levage et en particulier les activités espaces verts sont directement concernées.

Objectifs

- Utiliser et conduire en toute sécurité le matériel professionnel auto porté sur le chantier.
- Se préparer au passage de l'autorisation de conduite.

Contenu

Première journée : Evaluation de départ et module travailler sur le chantier

Fonctionnement d'une tondeuse auto-portée, entretien journalier et réparations d'urgence

Réparations outils de coupe, allumage et carburation.

Gestes – Organisation, équipements, protections, matériels.

Auto – contrôles : Graissage, Vidange, Aiguillage.

Sécurité, Prévention des risques physiques et matériels.

Planification des tâches

Deuxième journée : Mon chantier, Mon matériel

Préparation du matériel. Organisation de mon travail et relation avec le client. Etudes des règles de travail avant le départ.

Troisième journée : Organisation du Travail et Conduite du matériel sur Chantier

Organisation, équipements, protections, matériels.

Organisation du travail et évaluation des gestes.

Matériels Auto-portés, utilisation et conduite.

Exercices en situations professionnelles sur le chantier.

Sécurité, prévention des risques physiques et matériels.

Quatrième journée : Evaluation Test en situation sur Chantier